

## Paiement de l'impôt en ligne

Accéder au Service en ligne

Sur le site du paiement de l'impôt, vous pouvez effectuer les opérations suivantes :

Souscrire ou modifier votre souscription au **prélèvement mensuel** (mensualisation) ou au **prélèvement à l'échéance** de vos taxes foncières ou de votre taxe d'habitation sur les résidences secondaires

Payer votre impôt en ligne

Vous devez saisir votre numéro fiscal.

- Impôt sur le revenu : déductions, réductions et crédits d'impôt
- Impôt sur le revenu : déclaration et revenus à déclarer
- Impôt sur le revenu : calcul et paiement
- Saisir l'administration fiscale (difficultés de paiement, réclamation...)
- Impôt sur le revenu



Ville de  
**Palavas-les-Flots**

Mairie de Palavas-les-Flots

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Adresse : 16 Boulevard Maréchal Joffre – BP 106 – 34250 Palavas-les-Flots

Tél. : 04 67 07 73 00